



Montreuil-sous-Bois, le 23 novembre 2015

## COMMUNIQUE

### Conclusions du Comité national des AOC viticoles

Le Comité national des appellations d'origine relatives aux vins, aux boissons alcoolisées et eaux-de-vie de l'INAO s'est réuni le 5 novembre 2015 sous la présidence de Christian PALY.

#### **Vendanges 2015 - Rendements et autres conditions de production**

Lors de sa séance du mois de septembre, le Comité national avait pris connaissance des demandes de rendements et autres conditions de production formulées par les organismes de défense et de gestion (ODG) pour les vendanges 2015.

Depuis cette date, quelques nouvelles demandes et demandes d'ajustements ont été apportées ; toutes ayant reçu un avis favorable des Comités Régionaux de l'INAO (CRINAO).

Le comité national a donc approuvé au titre de la vendanges 2015 l'ensemble des dispositions relatives aux différentes conditions de production pour les appellations d'origine viticole (rendements annuels, coefficient K, taux de rebêches, demandes d'acidification...).

#### **Point d'information sur la mise en œuvre de la réglementation liée aux autorisations de plantation**

Un point d'information complet sur la mise en œuvre de la réglementation liée aux autorisations de plantation a été fait. En outre, ont été présentés les principaux éléments contenus dans les deux ordonnances ("SIQO" et "Viti") parues récemment au journal officiel de la République française.

Le comité national a examiné les différentes recommandations de limitations des plantations nouvelles formulées par les organismes de défense et de gestion des vins à appellations d'origine contrôlées et a pris connaissance des éventuels avis des interprofessions compétentes, des CRINAO, des conseils de bassin viticole et des remarques des services.

Le Comité national a validé certaines propositions de limitation de plantations nouvelles pour l'année 2016. Pour les autres propositions, des compléments d'information ont été demandés aux ODG. Ces nouvelles propositions seront examinées le 15 décembre prochain au sein de la commission permanente du comité national.

#### **Contacts Presse :**

Nadia Michaud 01 73 30 38 78 / Noham Bekhiekh 01 73 30 38 14

## **Suivi des expérimentations "Techniques Soustractives d'Enrichissement - TSE" par la Commission nationale scientifique et technique de l'INAO**

Le comité national a pris connaissance des premiers résultats des expérimentations de TSE menées en France sur des vins liquoreux. La commission scientifique et technique a indiqué que si la concentration sur souche reste la technique la plus qualitative, **dans la limite d'un enrichissement à un TAV de 15%** et d'un **taux de concentration de 10%**, la technique soustractive d'enrichissement par osmose inverse ne conduit pas à une dégradation des qualités organoleptiques d'un vin liquoreux. Cette technique, dans ces limites, peut même être opportune, notamment dans le cas de vendanges ayant subies de fortes intempéries.

Le comité national a, de plus, souligné l'importance de poursuivre les essais de TSE notamment avec du matériel plus performant ou plus adapté.

Vu la proximité de la COP21, **la commission nationale environnement a présenté une première note sur le thème du changement climatique** afin de faire un point sur les connaissances actuelles et sur les enjeux et défis auxquels les SIQO vont devoir répondre dans un avenir plus ou moins proche.

Si le changement climatique est déjà une réalité, les prévisions laissent entendre une accentuation des évolutions des conditions climatiques dans les prochaines décennies, avec notamment une augmentation des températures qui s'accompagnera par une augmentation de l'évapotranspiration ou encore une répétition et une accentuation des épisodes extrêmes (canicule, sécheresse, orages, voire épisodes de gel, ...).

Différentes mesures d'atténuation des émissions de gaz à effet de serre applicables dans le secteur agricole recensées par les organismes de recherche ont été portées à la connaissance du comité national. Par ailleurs, un certain nombre de mesures d'adaptation au changement climatique qui pourraient également être mises en œuvre à plus ou moins long terme par les SIQO ont été débattues.

Le comité national a également souligné la pertinence de l'intégration de mesures de préservation des terroirs dans les différents cahiers des charges des AOC viticoles.

Il a invité les ODG à approfondir leurs réflexions sur ces différentes thématiques : adaptation des pratiques culturales au changement climatique, intégration dans les cahiers des charges de mesures visant à préserver les terroirs, mise en place de mesures d'atténuation des émissions de gaz à effet de serre ou encore la mise en place de mesures favorisant le stockage du carbone dans les sols.

Le comité national a enfin souhaité la poursuite des travaux sur cette thématique du changement climatique et des enjeux pour les SIQO.

### **Contacts Presse :**

Nadia Michaud 01 73 30 38 78 / Noham Bekhikh 01 73 30 38 14